

ÉDUCATION populaire

engagement - médiation - transmission

XIX^e - XXI^e SIÈCLE

ACCÈS DIRECT
AU SOMMAIRE



ARCHIVES
NATIONALES



{ BnF

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

Université
Paris Nanterre

université
de TOURS

Institut universitaire
de technologie de Tours

PAJEP FONJEP
Archives de l'éducation populaire
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

PRÉSENTATION





Réclame pour la Société populaire des beaux-arts, affiche d'Alphonse Mucha, 1897, BnF, DN-1 (MUCHA Alphonse)-FT6
© Gallica [BnF]

Affiche Imp.
MSD, 1981,
Arch. mun. De
Saint-Denis,
4Fi3212
© Arch. mun.
de Saint-Denis



PRÉSENTATION

Centres aérés, maisons des jeunes et de la culture, colonies de vacances, bases de loisirs, etc. L'éducation populaire regroupe tout cela et bien plus encore. À la fois philosophie, réseau, domaine d'action publique et secteur d'activité, elle agit en complément, en appui ou en parallèle de l'école et vise l'émancipation et l'épanouissement des citoyens. Puisant ses racines dans les universités et bibliothèques populaires du XIX^e siècle, elle se retrouve aujourd'hui incarnée dans les accueils collectifs de mineurs, les activités périscolaires ou encore l'éducation aux médias. Riche d'une pluralité de pratiques, elle est amenée à se renouveler et se réinventer en permanence.

CONTRIBUTEURS



CONTRIBUTEURS

La présente exposition, proposée par les Archives nationales, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep)/Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), ainsi que les universités de Paris-8, Paris-Nanterre et de Tours, décline les grandes thématiques du projet « Éducation populaire : engagement, médiation, transmission (XIX^e-XXI^e siècle) ».

Écrite et conçue par des acteurs de terrain, des chercheurs et des professionnels des bibliothèques et des archives, elle donne à voir les sources conservées aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale de France, ainsi que dans différents services d'archives territoriaux, afin d'interroger le présent et l'avenir de l'éducation populaire.

Éducation populaire : engagement, médiation, transmission (XIX^e-XXI^e siècle) – rebaptisé #educpop2019 pour les réseaux sociaux – est un programme soutenu par la Comue Université Paris Lumières.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Jonathan Barbier (chercheur associé à la BnF, LaSSP)
Laurent Besse (IUT-Université de Tours)
François Boddaert (comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports)
Jean-Charles Buttier (Université de Genève)
Jean-Christophe Coffin (Université Paris-8)
Cécile Fabris (Archives nationales)
Mathias Gardet (Université Paris-8)
Sandrine Gill (Archives nationales)
Jonathan Landau (Fonjep/Pajep)
Gilles Raveneau (Université Paris-Nanterre)
Clothilde Roullier (Archives nationales)
Anne Rousseau (Archives nationales)
Agnès Sandras (BnF)

COMMISSARIAT TECHNIQUE

Alexandra Hauchecorne (Archives nationales)

GRAPHISME

[Caroline Prouvost](#)

COMMUNICATION

communication.archives-nationales@culture.gouv.fr

PARTENAIRES



PARTENAIRES



**ARCHIVES
NATIONALES**



{ BnF

UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS

**Université
Paris Nanterre**

**UT université
de TOURS**

Institut universitaire
de technologie de Tours

PAJEP
Archives de l'éducation populaire

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

www.archives-nationales.culture.gouv.fr/education-populaire

SOMMAIRE



SOMMAIRE



**L'ENGAGEMENT
CIVIQUE**



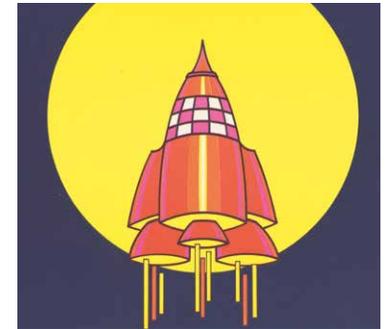
**LES BIBLIOTHÈQUES
POPULAIRES**



**LE THÉÂTRE
ET LE CIRQUE**



**LA DANSE
POPULAIRE**



**L'ANIMATION
SCIENTIFIQUE**



**LES COLONIES
DE VACANCES**



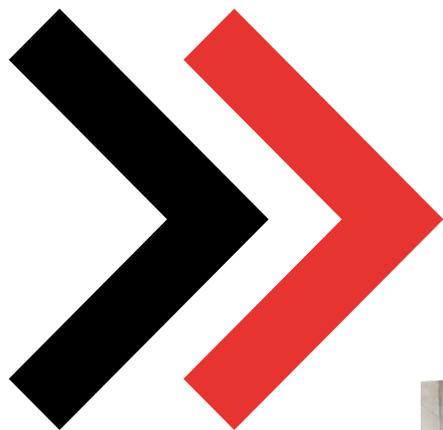
**DES ARTISTES
INSTRUCTEURS**



LES ANIMATEURS



LE CINÉMA

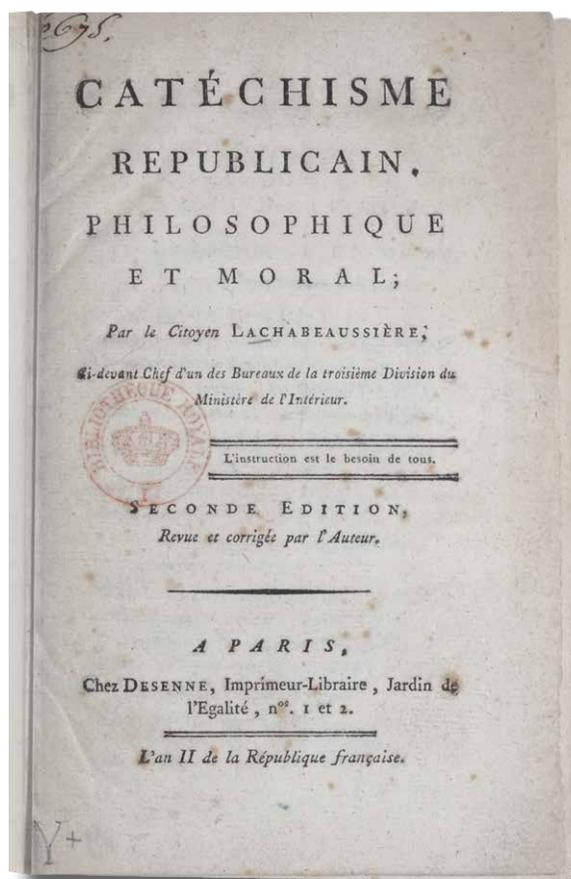


L'ENGAGEMENT CIVIQUE

de la jeunesse et ses paradoxes

par Jean-Charles Buttier

Auguste-Étienne-
Xavier Poisson de
La Chabeaussière,
*Catéchisme républicain,
philosophique et moral,*
1793-1794, BnF, YE-24930
© Gallica [BnF]



Le bouleversement politique de la Révolution française rend nécessaire une éducation civique réclamée par de nombreux penseurs de l'époque, dont Condorcet (1743-1794). Cela se traduit par la diffusion, dans les écoles, de « catéchismes républicains ». Mais, un siècle plus tard, les pédagogues de la Troisième République qui met en place une école gratuite, laïque et obligatoire délaissent cette pédagogie empruntée à la catéchèse chrétienne.



LIRE LA SUITE

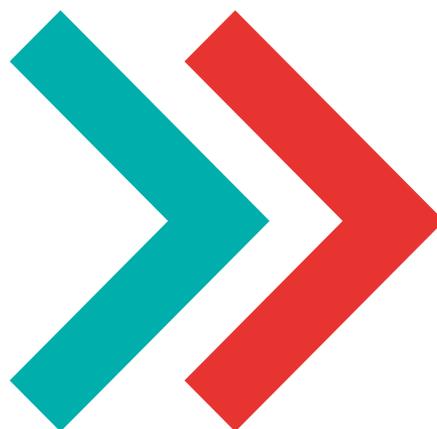
Affiche B. Sirven,
Imp. Édité Toulouse-Paris,
[1940-1944],
Arch. nat., 72AJ/1274
© Arch. nat./Pôle image



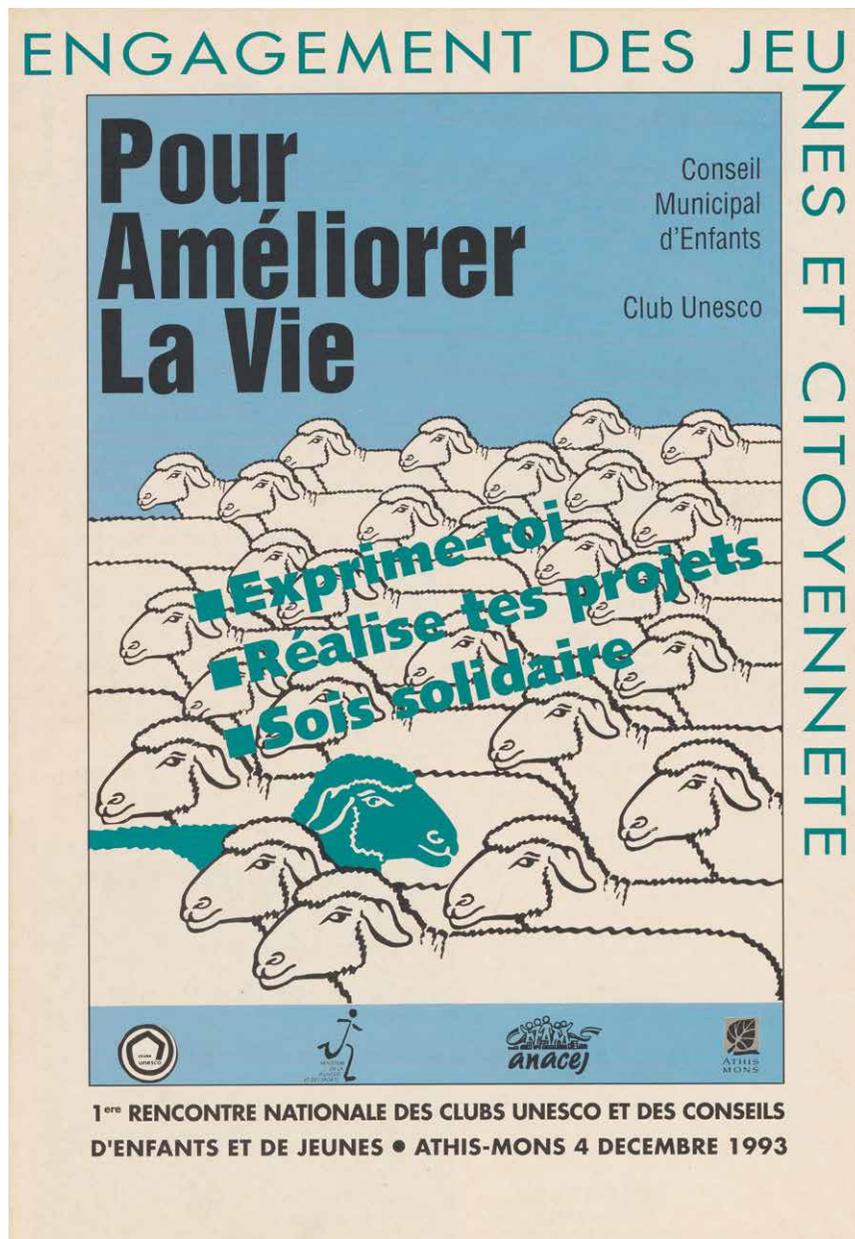
L'investissement dans la vie de la cité passe alors notamment par les mouvements de jeunesse, avec toutefois un risque d'embrigadement, comme en témoignent les jeunesses pétainistes du régime de Vichy. À l'inverse, Mai 68 apparaît comme une irruption de la jeunesse engagée, qui aboutit d'ailleurs à l'abandon progressif de l'instruction-éducation civique héritée de la Troisième République.



« En vacances la lutte continue [...] »,
affiche datant de mai 1968,
BnF, ENT QB-1 (1968, 9)-FT 6
© Gallica [BnF]



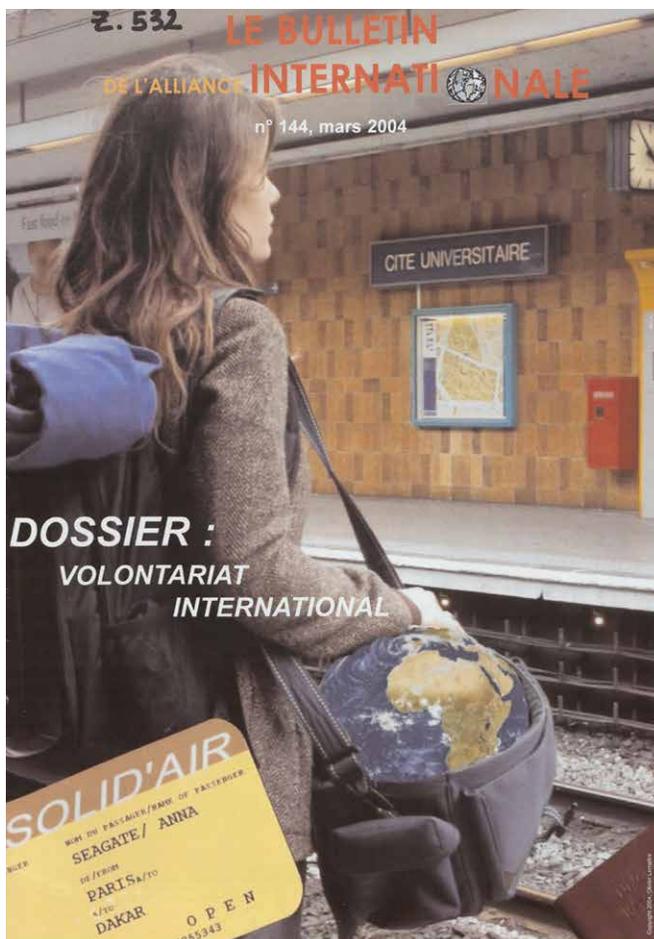
LIRE LA SUITE



Au tournant des années 2000, lorsque l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) est introduite dans les lycées, se pose la question d'une éducation au politique qui serait compatible avec les principes de l'école laïque. Depuis 1789, l'éducation à la citoyenneté balance ainsi entre rejet de l'inculcation et recherche d'une émancipation par la pratique et l'engagement.

Plaquette, 1993,
fonds de l'Association
nationale des
conseils d'enfants
et de jeunes (Anacej),
Arch. nat., 20140162/82
© Arch. nat./Pôle image

LIRE LA SUITE



*Bulletin de l'Alliance internationale des anciens de la Cité universitaire de Paris, mars 2004, Cité internationale universitaire de Paris, 2017-108362
© Gallica (BnF)*



Aux côtés de l'école et des associations d'éducation populaire, l'armée a joué un rôle central de socialisation civique à travers l'organisation du service militaire, devenu service national en 1959 et disparu en 1997. L'actuelle mise en place d'un Service national universel (SNU), qui succède au Service civique créé en 2010, traduit l'oscillation de l'engagement des jeunes entre volontariat et contrainte, ce dispositif ayant pour principe d'encourager l'engagement d'abord sur la base du volontariat, puis dans un cadre contraint.

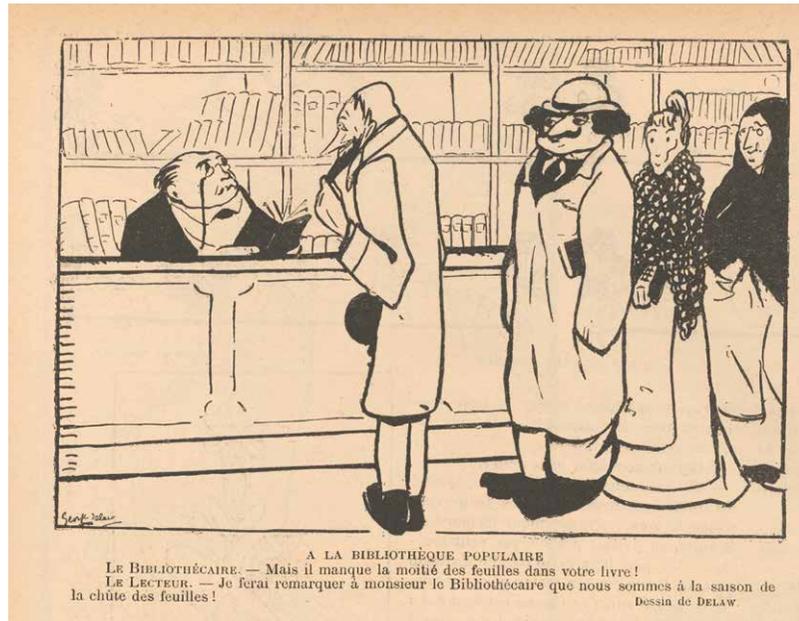
On relèvera la concomitance de cette injonction à l'engagement avec des mouvements internationaux de la jeunesse, en faveur du climat tout particulièrement, qui se caractérisent par une irruption autonome de la jeunesse dans la sphère publique.



LES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES

à l'origine de la lecture publique

par Agnès Sandras

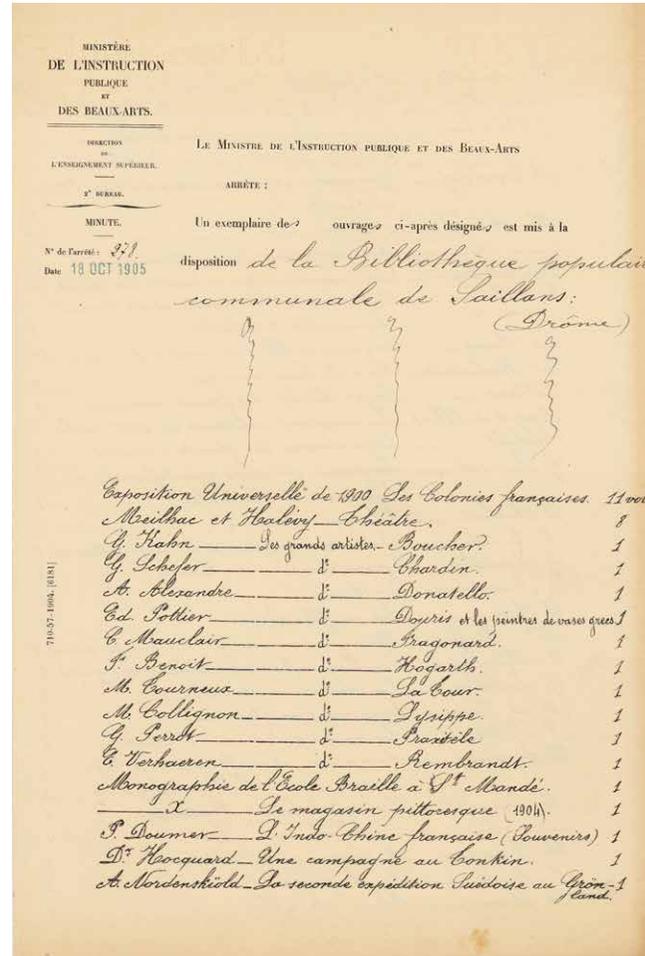


Dessin humoristique extrait du *Rire* :
journal humoristique, 11 octobre 1902,
L'Argonaute (La Contemporaine), 2012-
112424 @ Gallica (BnF)

Au XIX^e siècle, de nombreuses voix s'élèvent pour réclamer des bibliothèques ouvertes à toutes et tous et proposant un choix ouvert de livres que l'on pourrait emprunter. En effet, les bibliothèques sont alors peu nombreuses, leurs horaires sont restreints et les ouvrages ne sont consultables que sur place. En 1861, les premières bibliothèques fonctionnant sur le principe associatif voient le jour. Lectrices et lecteurs peuvent emprunter des livres dits « récréatifs », comme des romans, ou des livres « instructifs », dans les bibliothèques des Amis de l'Instruction à Paris et en région parisienne, et bientôt dans les bibliothèques soutenues par Jean Macé (futur fondateur de la Ligue de l'Enseignement), dans l'Est.

LIRE LA SUITE

Liste des ouvrages
mis à disposition
de la bibliothèque
populaire de la
Société républicaine
d'instruction de Saillans,
septembre 1905,
Arch. nat., F/17/13050
© Arch. nat./Pôle image



Les bibliothèques dites « populaires », car permettant à toutes et tous de lire, alors que le prix des livres est encore élevé, essaient rapidement et sont récompensées à l'exposition universelle de 1867. Leurs fondateurs sont des bourgeois philanthropes, des artisans et des ouvriers qui les animent bénévolement.



Carte postale. Lévy et fils, éditeur, 1911, Arch. mun. de Saint-Denis,
2 Fi 3/122 © Arch. mun. de Saint-Denis

LIRE LA SUITE

Date : *Mars 1914*

(Formulaire à produire à l'appui d'une demande de livres.)

Bibliothèque populaire de (1) *Rioms*

Adresse : rue n°

Date de la fondation : *Année 1913*

Date de l'approbation des statuts par M. le Préfet :

La bibliothèque populaire est-elle distincte de la bibliothèque scolaire? *Non*

I. — RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX. — BUDGET.

1. Combien y a-t-il d'habitants dans la commune ou dans le ressort de la bibliothèque? *57 habitants*

2. La bibliothèque est-elle ouverte gratuitement au public ou seulement aux sociétaires? *gratuitement au public*

3. Quel est le nombre des sociétaires? *—*

4. Quelles sont les ressources annuelles de la bibliothèque? (Subvention de la municipalité, Cotisations....) *250 francs l'année 1913. Revenu*

5. Quelle est la somme annuelle affectée à l'achat de livres? *La somme de 250 francs par an, votée annuellement sur l'initiative des ressources.*

6. Y a-t-il un bibliothécaire en titre? *Non (ce service est fait par l'Institut communal)*

II. — SERVICE DES PRÊTS. — CATALOGUES, NUMÉROTAGE, ESTAMPILLAGE.

1. Quels sont les jours et heures d'ouverture? *Tous les jours, de 10 heures à 12 heures*

2. Indiquer pour l'année précédente le nombre des emprunteurs? *Le service n'a pas fonctionné en 1913*

3. Indiquer pour l'année précédente le nombre des ouvrages prêtés, c'est-à-dire des opérations de prêt. *—*

4. Les livres sont-ils catalogués, (par ordre alphabétique? par ordre de matières?) *Oui*

5. Portent-ils tous un numéro d'ordre? *Oui*

6. Portent-ils tous le timbre de la bibliothèque? *ils portent le timbre de l'Institut*

III. — LOCAUX. — ASSURANCES. — COMITÉ.

1. La bibliothèque est-elle située à la mairie? dans l'école? dans un local privé? *à la mairie qui est confondu avec école*

2. Le local est-il assuré contre l'incendie? *—*

3. Les ouvrages sont-ils assurés? *Non*

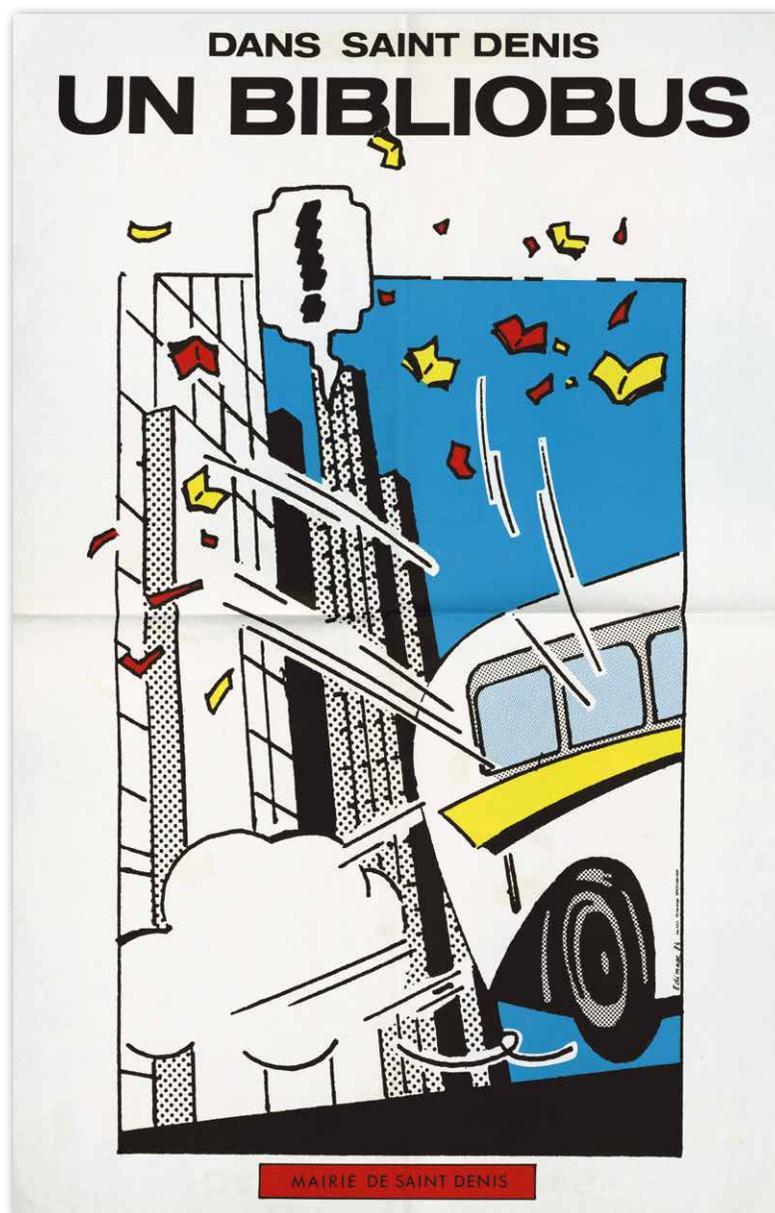
4. Le comité d'inspection et d'achat de livres se réunit-il régulièrement? *Non*

(x) S'il ne s'agit pas d'une bibliothèque communale, indiquer exactement le titre de la société qui l'a fondée.

Questionnaire sur le fonctionnement de la bibliothèque populaire de Rioms, mars 1914, Arch. nat., F/17/13050 @ Arch. nat./Pôle image

Vers 1900, on compte environ 10 000 bibliothèques populaires en France, dont certaines se sont installées dans des villages. Elles sont remplacées, entre 1910 et 1970, par des bibliothèques municipales offrant des salles de lecture plus vastes et éclairées, et placées sous la direction de bibliothécaires professionnels. Aujourd'hui ne subsiste plus que la bibliothèque des Amis de l'instruction du III^e arrondissement parisien (54, rue de Turenne), association toujours active et désormais « lieu de mémoire » de la lecture.

LIRE LA SUITE



Affiche, Imp. AGF, Edimage, 1984,
Arch. mun. de Saint-Denis, 4 Fi 3522
© Arch. mun. de Saint-Denis

Par leur militantisme pour le goût de la lecture, leur maillage du territoire français et leurs innovations bibliothéconomiques (catalogues accessibles au public, prêt à domicile, examen des suggestions d'acquisition, etc.), les bibliothèques populaires sont les ancêtres de la lecture publique.





« Mascarade », estampe, imagerie d'Épinal, 1888, BnF, FOL-LI-59 [10] © Gallica [BnF]

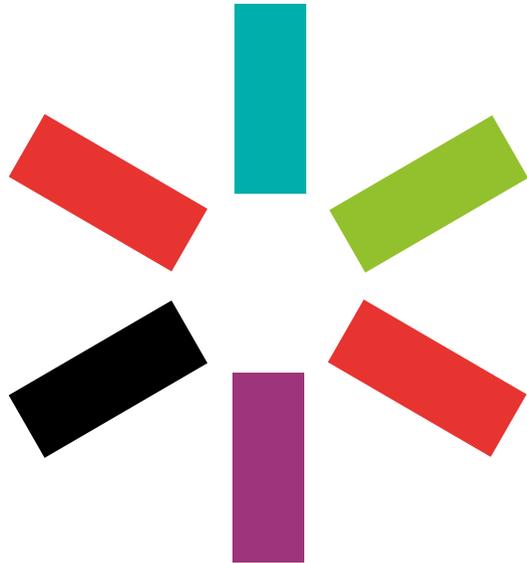
THÉÂTRE ET CIRQUE

populaires

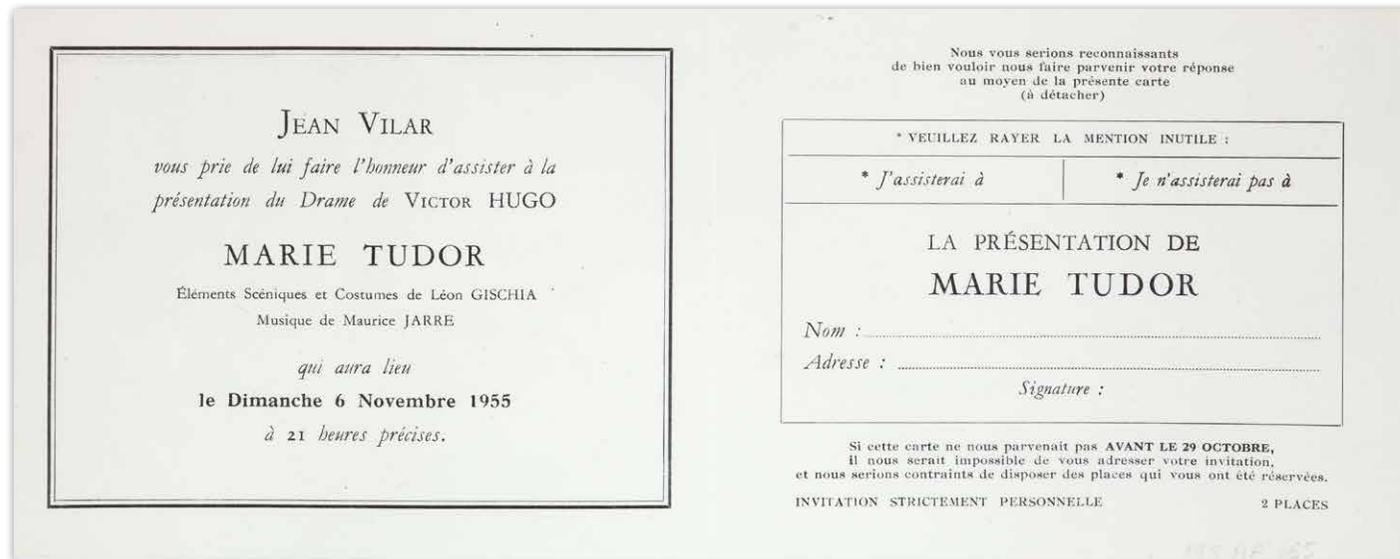
par Jonathan Barbier

Si certains théoriciens du théâtre, tel Jacques Copeau dans les années 1920, voient en la *commedia dell'arte*, apparue en Italie au XVI^e siècle, la forme originelle du théâtre populaire, l'idée même d'un théâtre dit « populaire » émerge en France à partir de 1848-1849. Il faut cependant attendre 1895 et la création du théâtre du Peuple de Maurice Pottecher, dans les Vosges, pour qu'elle se concrétise. Le théâtre ne doit plus s'adresser à une élite mais à toutes les couches sociales du pays. Après la perte de l'Alsace-Moselle, il est aussi pensé comme une expression esthétique au service de l'éducation politique des citoyens : il accompagne la montée du sentiment nationaliste au sein de la population. Le fondateur du premier Théâtre national populaire est toutefois le comédien Firmin Gémier, en 1920.

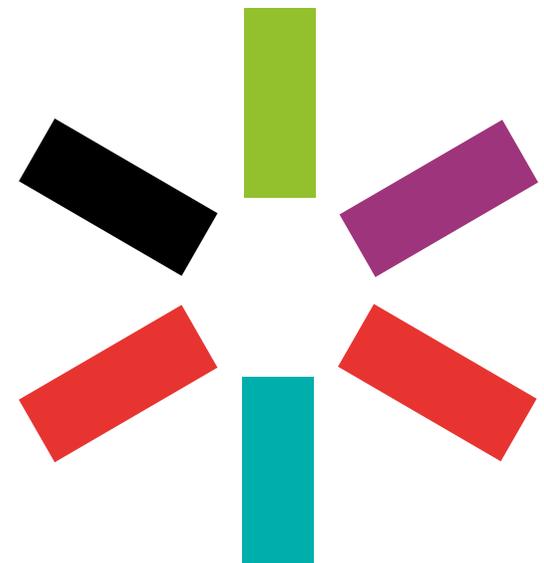
LIRE LA SUITE



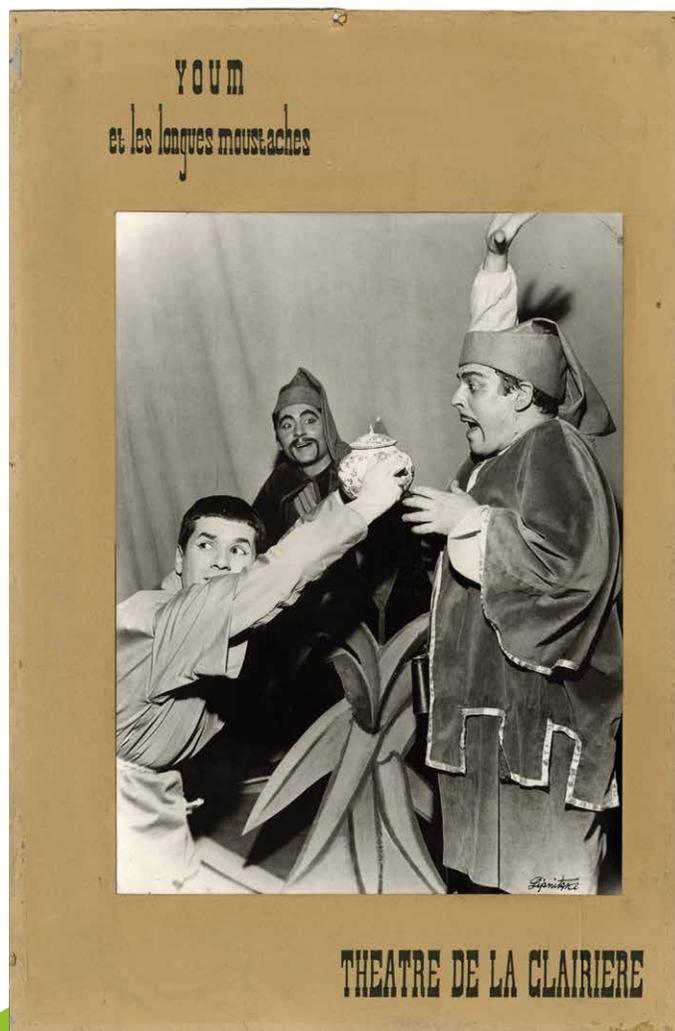
Le théâtre populaire connaît son « âge d'or » après 1945, au moment de la décentralisation théâtrale, avec la création du Festival d'Avignon et du Théâtre national populaire de Jean Vilar. Ce dernier donne à voir des pièces du répertoire classique (*Le Cid* de Corneille) ainsi que des œuvres d'auteurs contemporains (*Mère Courage* de Brecht). Il conçoit le théâtre comme un « service public » fondé sur un « abonnement populaire » qui tend à une fidélisation collective du public. Il veut aussi rompre avec le théâtre bourgeois et son décorum.



Carton d'invitation,
6 novembre 1955,
Arch. nat., 295AJ/428
© Arch. nat./Pôle image



LIRE LA SUITE



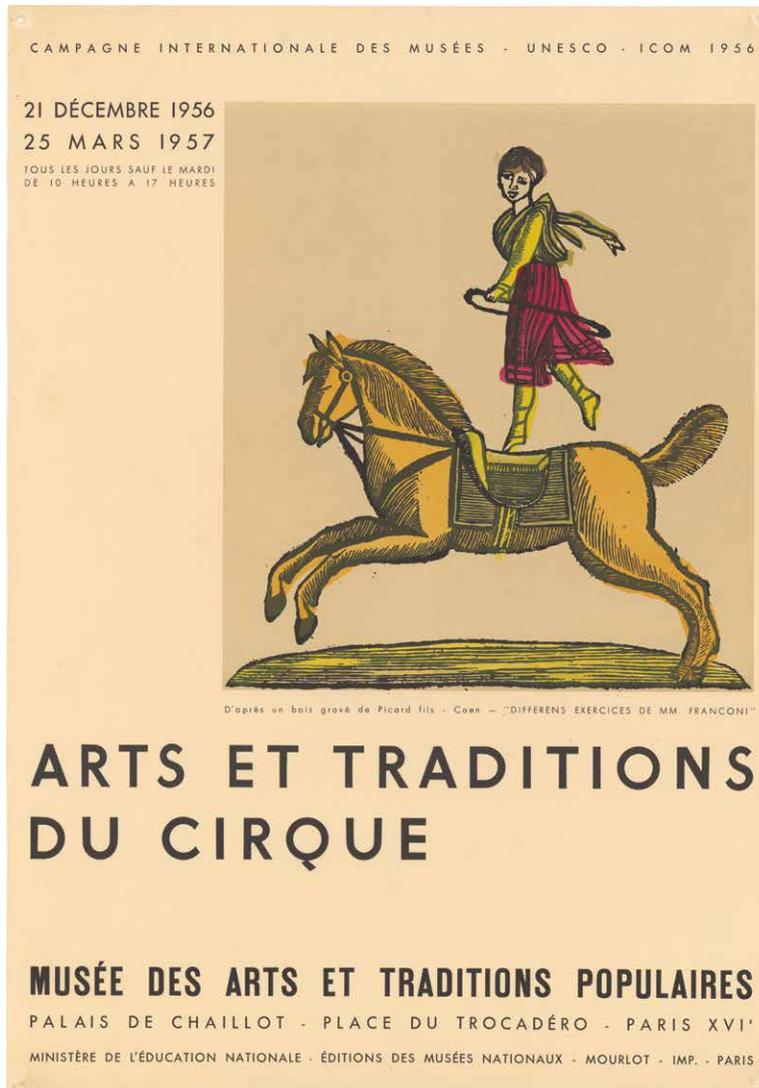
Photographie collée sur carton,
Théâtre de la Clairière,
Arch. dép. Val-de-Marne, 535J 87
© Arch. dép. Val-de-Marne

Photographie, André Verdun, Les marionnettes
théâtrales (Asnières), [1958-1961],
Arch. nat., F/21/NC/503 © Arch. nat./Pôle image

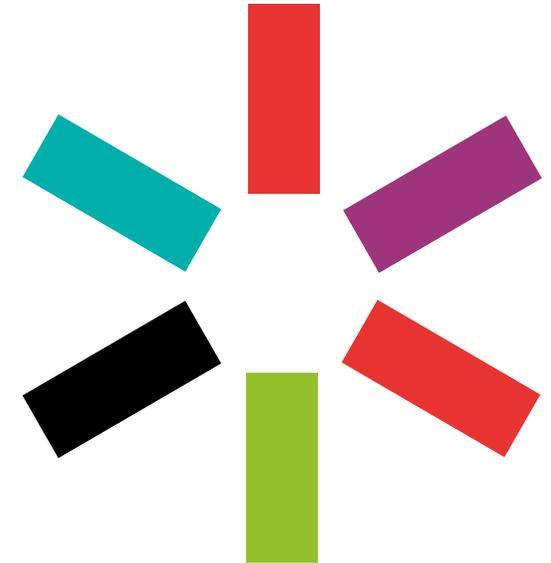


Le théâtre populaire prend aujourd'hui
d'autres directions : représentations dans
les prisons et les hôpitaux, conférences
gesticulées, théâtre amateur, etc.

LIRE LA SUITE



Affiche, ministère de l'Éducation nationale, éditions des Musées nationaux, Mourlot, Imp. Paris, 1956, Arch. nat., 20130183/1 @ Arch. nat./Pôle image



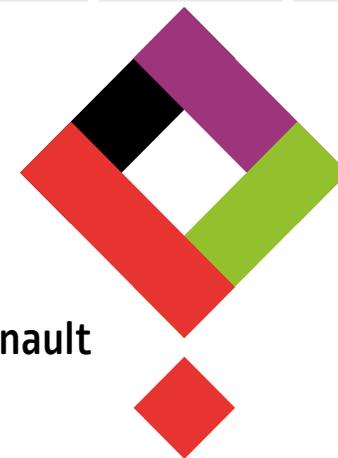
Le cirque, quant à lui, était réservé à une élite sociale jusqu'au XIX^e siècle. Les clowns Footit et Chocolat, entre 1895 et 1910, ont participé à sa popularisation. Les liens entre éducation populaire et cirque remontent à la naissance d'une école du cirque en France par Annie Fratellini et Pierre Étaix, dans les années 1970. Dans les années 1990, le cirque Plume revendique une mission d'éducation populaire. L'école du cirque correspond à une « école du vivre » qui donne, principalement aux jeunes gens, un nouveau rapport au corps et aux expériences personnelles.



LA DANSE POPULAIRE

pédagogie, convivialité, folklore

par François Gasnault



Élèves d'Irène Popard, 1937, fonds Irène Popard,
Médiathèque du Centre national de la danse,
POP34 1937 @ Centre national de la danse

Des pédagogues se sont intéressés dès le début du xx^e siècle aux danses paysannes : le compositeur Émile Jaques-Dalcroze, inventeur de la « rythmique », apprentissage du solfège par la danse, les gymnastes Maud Pledge, fondatrice d'Éducation et Mouvement, ou Irène Popard, également danseuse et chorégraphe. La danse sociale leur paraissait propre à inculquer aux enfants la maîtrise des déplacements dans l'espace et à construire ainsi une bonne estime de soi. Ont été formés dans leurs cours nombre de monitrices et de moniteurs de danse, dont beaucoup ont fait ensuite carrière dans les services de la Jeunesse.

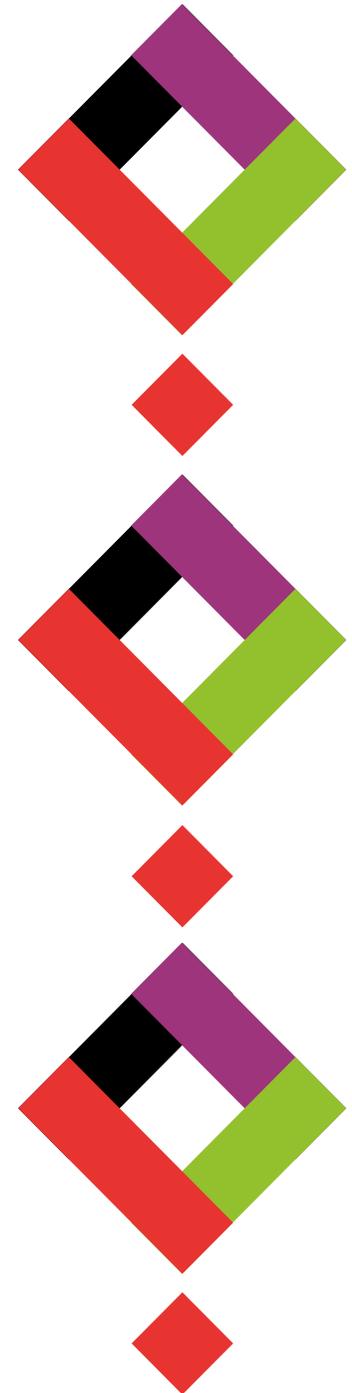
LIRE LA SUITE



Logo des Amis de la danse populaire, [années 1940],
Arch. nat., F/44/42 © Arch. nat./Olivier Macquart

Les mouvements d'éducation populaire ont également innové en accueillant les pratiques de danse récréative à une époque – l'entre-deux-guerres – où la mixité éveillait la méfiance du fait de la proximité des corps, *a fortiori* pour une activité rimant avec sensualité. Dans les auberges et les camps de jeunesse, filles et garçons ont discrètement conquis le droit de danser ensemble, loin du regard des parents.

LIRE LA SUITE

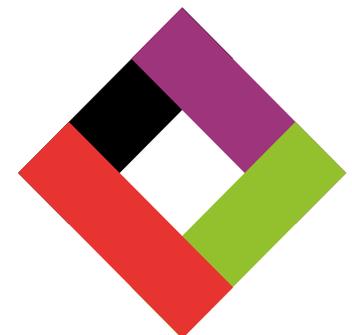
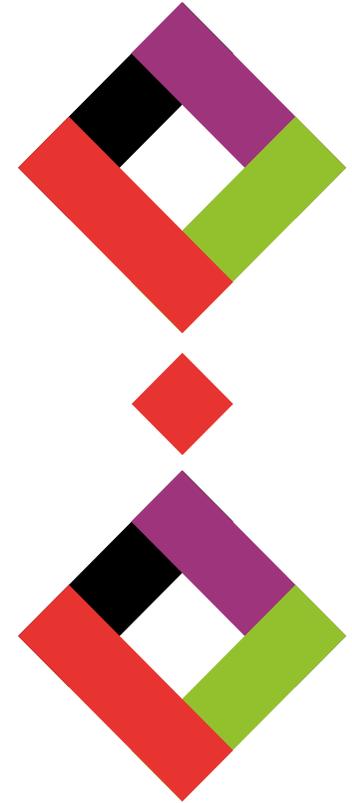




Affiche pour le bal de nuit
donné le 19 mai 1945 par la
Jeunesse française libre avec
«Les Compagnons du feu de camp »,
Arch. dép. Val-de-Marne, 558 J 1
© Arch. dép. Val-de-Marne

Plus tard, l'accueil bienveillant des directeurs de Maisons des jeunes et de la culture (MJC) a permis à la génération du baby-boom, et notamment à ceux qui ne pouvaient organiser chez eux des surprises-parties, de s'approprier jerk, twist, rock et slow.

LIRE LA SUITE





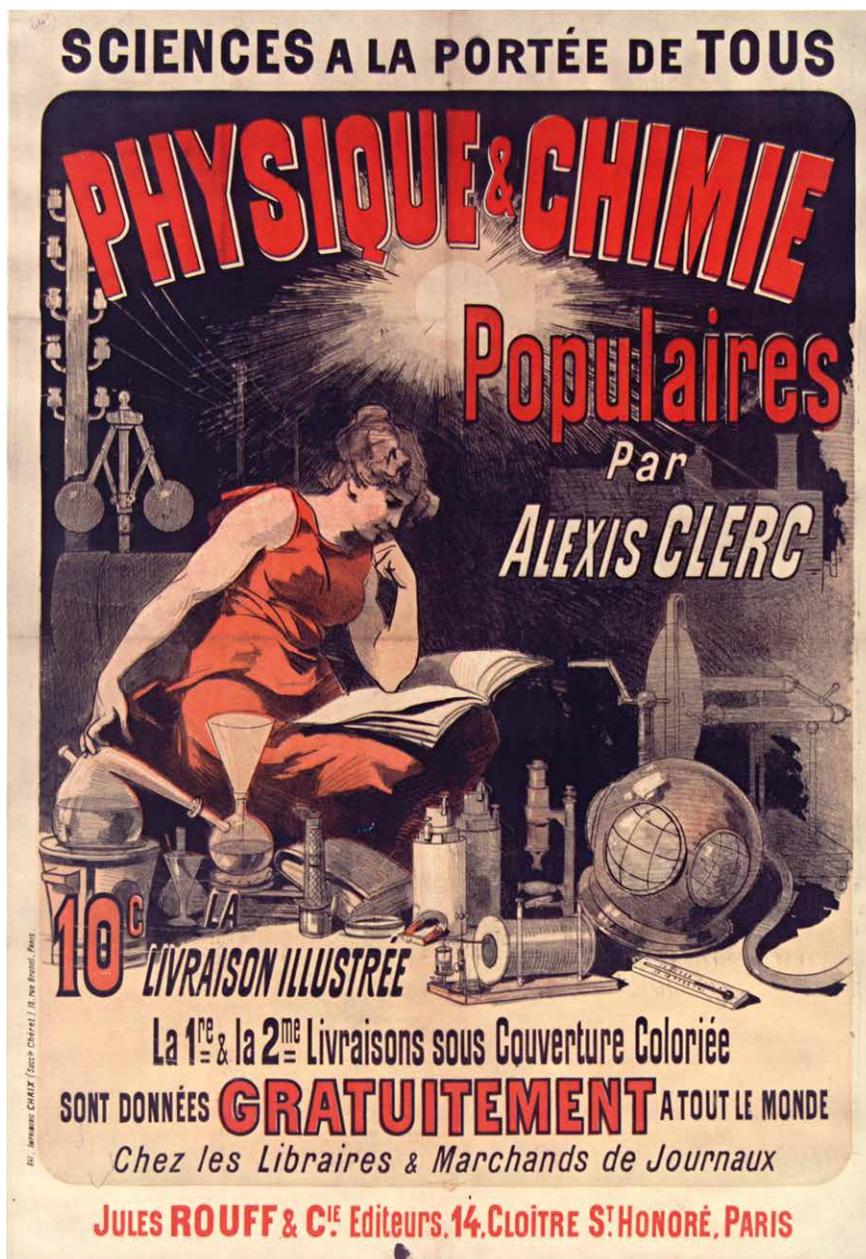
Les danses du monde, du cours à la performance, affiche du spectacle de fin d'année à la MJC de Ris-Orangis (Essonne), juin 2010
 @ MJC Ris-Orangis



Les danseurs du groupe de recherche et d'expression rurale « Les Pibolous » à Verruyes (Deux-Sèvres), 1974, Archives Culture populaire et loisirs - Les Pibolous
 @ photogr. tous droits réservés

En parallèle, des réseaux d'éducation populaire se sont mobilisés pour redonner vitalité et attractivité aux danses traditionnelles : des confédérations rassemblant des centaines de groupes folkloriques ont ainsi opéré à l'échelle nationale ou régionale et certaines sont encore très actives en Bretagne ou au Pays basque. S'y sont formés les premiers militants du mouvement revivaliste, qui allaient donner un coup de jeune au bal, rebaptisé *bal folk*, *fest noz* ou *balèti*. À la génération suivante et plutôt en milieu urbain, la diffusion des danses du monde repose encore sur des associations fidèles aux idéaux de l'éducation populaire, qui voient dans cet emblème de la diversité culturelle un levier pour l'intégration des populations issues de l'immigration.





De la vulgarisation À L'ANIMATION SCIENTIFIQUE

par Jonathan Barbier

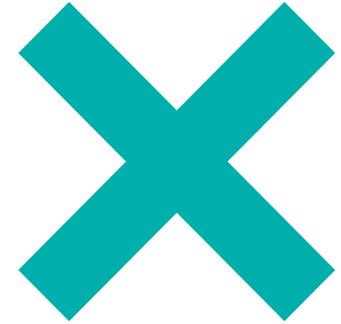
La vulgarisation scientifique s'est propagée en France à partir du XVIII^e siècle. *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert en est la réalisation la plus connue. Au XIX^e siècle, la vulgarisation scientifique prend des formes diversifiées : cours gratuits pour les adultes, manuels scientifiques, littérature de science-fiction, expositions universelles, héroïsation des savants, mythe du progrès scientifique, etc.

Publicité pour la *Physique et chimie populaires* [...],
affiche de Jules Chéret, 1883,
BnF, ENT DN-(CHERET,Jules/32)-ROUL © Gallica (BnF)

LIRE LA SUITE



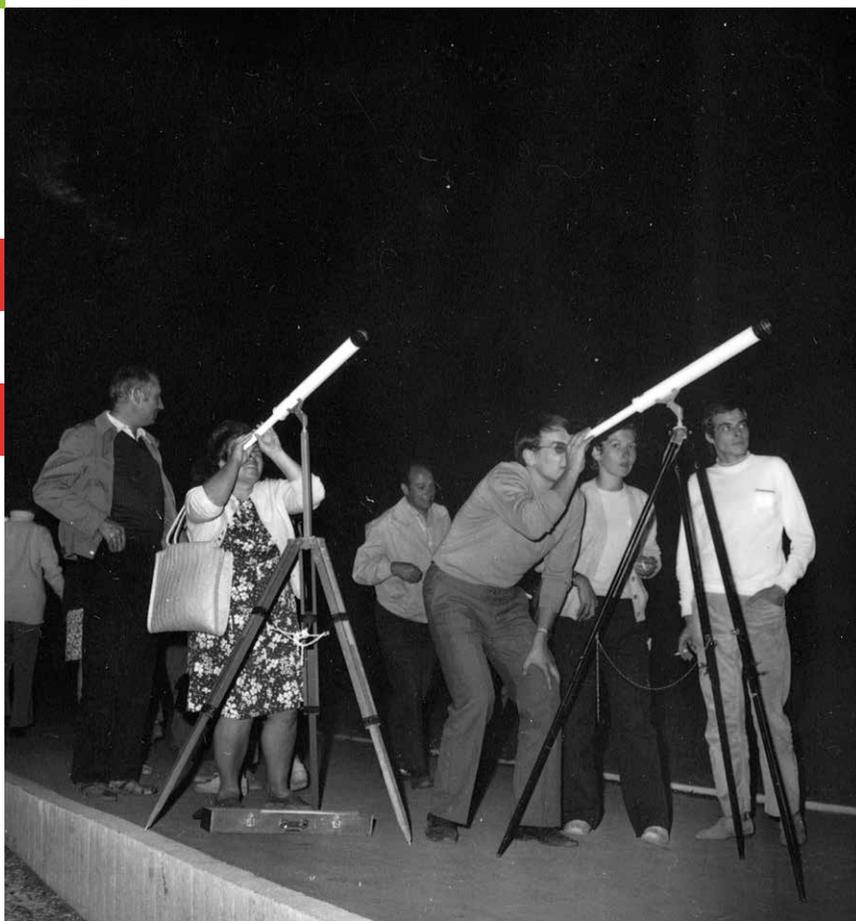
« La science à la portée de la main », estampe, imagerie d'Épinal, 1905, BnF, FOL-LI-59 (16) @ Gallica (BnF)



Les sciences sont alors destinées à toutes et tous : hommes, femmes ou enfants, au moyen, par exemple, des images d'Épinal ou des romans de Jules Verne. Dans le même temps, les « sciences populaires » se développent dans la presse. Les individus veulent se réapproprier des savoirs fondés sur le « bon sens » populaire.

LIRE LA SUITE

Stage d'astronomie organisé
par les Cemea, [années 1970],
Arch. dép. Val-de-Marne, 512J 1092
© Arch. dép. Val-de-Marne



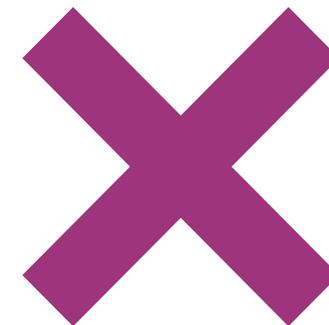
Feuille de répartition
des groupes, Association
nationale sciences
techniques jeunesse,
camp Chatel, août 1983,
Arch. nat., 20140159/57
© Arch. nat./Pôle image

L'animation scientifique semble, quant à elle, faire son apparition dans la seconde moitié du xx^e siècle. Les associations en sont les principales actrices. L'une des plus anciennes est l'Association nationale sciences et techniques jeunesse, née en 1962. Mais depuis quelques années, celles-ci cohabitent avec de nouveaux acteurs. Les chercheurs en sciences exactes sont sollicités pour intervenir dans des manifestations telles que les « cafés des sciences ». La médiation scientifique est devenue l'une des missions prioritaires du chercheur afin de nouer un lien entre les centres universitaires et le grand public.

LIRE LA SUITE



Plaquette d'exposition,
1984, fonds Planète sciences,
Arch. nat., 20140159/55
© Arch. nat./Pôle image



Des musées se sont spécialisés dans l'animation scientifique : la Cité des sciences et de l'industrie à Paris ou encore le Quai des savoirs à Toulouse. Des programmes radio ou télévisés consacrés également à cette thématique sont entrés dans la mémoire collective [*C'est pas sorcier!*]. Les acteurs les plus récents sont les internautes qui, à travers leurs sites web et chaînes, s'adressent à des milliers, voire des millions d'amateurs et d'amatrices en sciences.



Jean Zay, à la gare Montparnasse,
entouré d'enfants partant en colonies de
vacances aux Sables-d'Olonne, juillet 1937,
Associated Press (Paris), Arch. nat., 667AP/136
© Arch. nat./Pôle image

« LES COLOS » survivance du passé ou pédagogie innovante ?

par Mathias Gardet



D'abord organisées par des particuliers (médecins, pasteurs, prêtres, instituteurs), des institutions de bienfaisance, des comités ou des associations privées, confessionnelles, municipales ou scolaires, les colonies de vacances prennent une ampleur inédite dans les années 1930. En 1938, le premier décret-loi relatif à la protection des enfants placés hors du domicile de leurs parents est promulgué.

LIRE LA SUITE



Affiche illustrée, Imp. Soler et Cie, 1955,
Arch. mun. de Saint-Denis, 4 Fi 1458
© Arch. mun. de Saint-Denis



« Boys-scouts français à Saint-Cyr », photographie
de l'Agence Rol, 1913, BnF, EI-13 [262] @ Gallica [BnF]

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les « colos » sont en outre encouragées par les collectivités locales et les pouvoirs publics. Inspirés du scoutisme, des villages de toile fleurissent un peu partout, tandis que de nombreuses bâtisses ou préfabriqués flambant neufs affichent fièrement leur reconversion en « colos ».

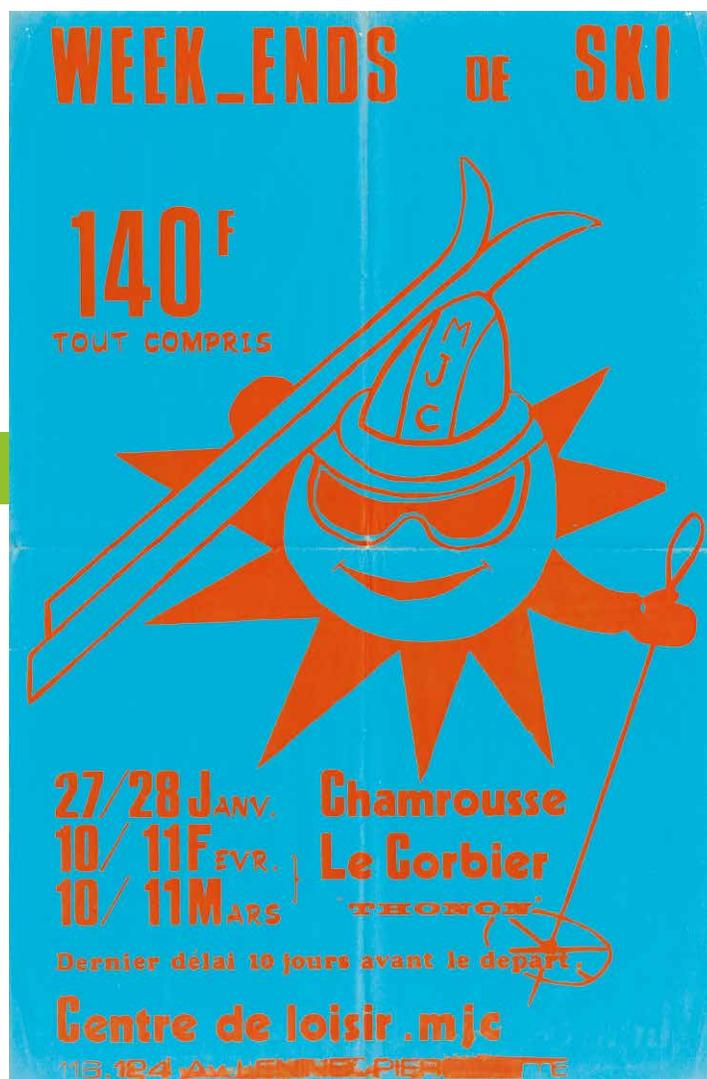
LIRE LA SUITE



Dès cette époque, leur fragilité est cependant pointée du doigt : la concurrence entre les associations est rude, l'entreprise n'est pas rentable, les « colos » sont souvent logées dans des installations de fortune et elles dépendent du bon vouloir et des subsides de l'État. De fait, dès la fin des années 1950, une fois l'élan de la reconstruction passé, des réductions budgétaires se font sentir. La popularité de ces vacances en collectivité n'est pas pour autant entamée et elles sont même relayées, pendant l'année scolaire, par les classes de neige, de mer ou de nature.

Timbre poste,
Jeunesse au plein air,
dessin Hervé Morvan, 1962,
Arch. dép. Val-de-Marne, 525J 258
© Arch. dép. Val-de-Marne

LIRE LA SUITE

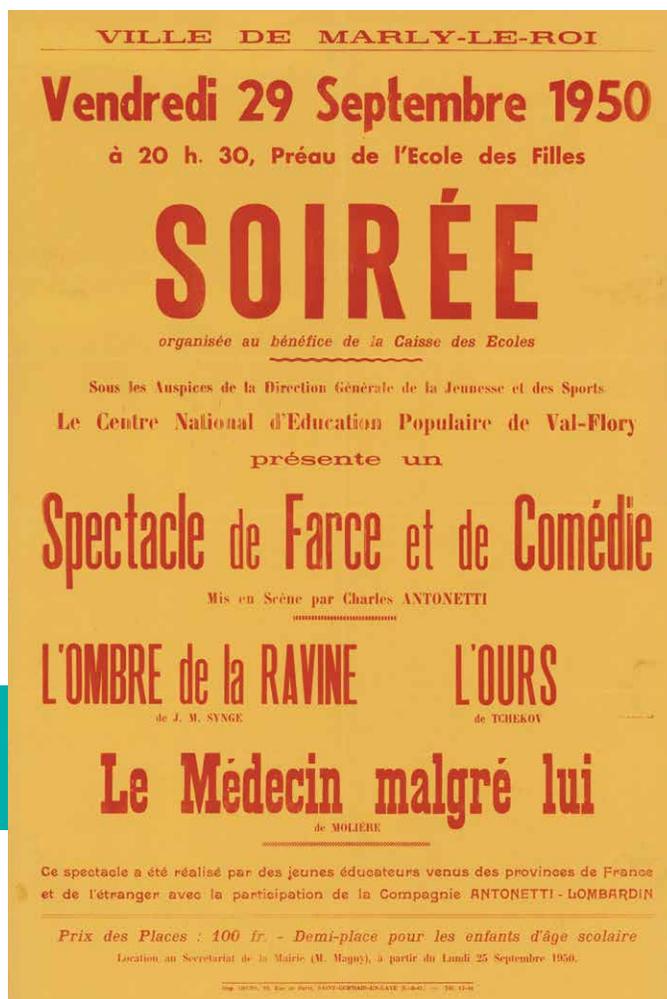


Affiche, [années 1970],
centre culturel communal
de Pierrefitte-sur-Seine,
Arch. mun. de
Pierrefitte-sur-Seine,
86-7 W 21
© Arch. mun. de
Pierrefitte-sur-Seine

Les années 1980 annoncent un nouvel air du temps : moins d'insouciance, plus d'individualisme, plus d'exigence, et enfin le basculement dans une logique de marché expliquent une diminution du nombre de départs en colonies.

Aujourd'hui, certains déplorent la perte d'un rêve unitaire, tandis que d'autres préconisent la restauration des « colos », afin de lutter contre la ségrégation et de parvenir à une mixité sociale qui ne soit pas une rencontre imposée mais une expérience de vivre ensemble. En 2019, plus d'un million d'enfants et de jeunes partent en colonies de vacances, répartis en 40 000 séjours.





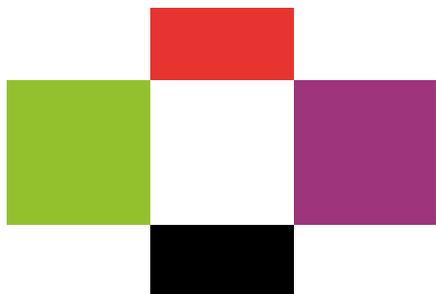
Affiche du spectacle préparé par la compagnie Antonetti-Lombardin au Centre national d'éducation populaire de Marly-le-Roi (domaine du Val Flory), futur INJEP, 1950, Arch. nat., 19790593/1 @ Arch. nat./Pôle image

DES ARTISTES au service de l'éducation populaire

par Denise Barriolade et François Gasnault

Avant même la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Gouvernement provisoire de la République française avait réfléchi aux moyens de lutter contre l'impuissance des valeurs républicaines et de l'instruction scolaire à enrayer le fascisme. Dès le 13 novembre 1944, une circulaire du directeur de la culture populaire et des mouvements de jeunesse, l'écrivain Jean Guéhenno, précise ce projet. Et c'est l'invention d'une idée : agir par la culture dans un cadre éducatif et politique.

LIRE LA SUITE



Poupée costumée pour le rôle du commandeur, dans *Fuente Ovejuna*, réalisée par Violette Crocq et les stagiaires, 1959, Arch. dép. Hérault, 122 J 232

© Arch. dép. Hérault, Christophe Cordier

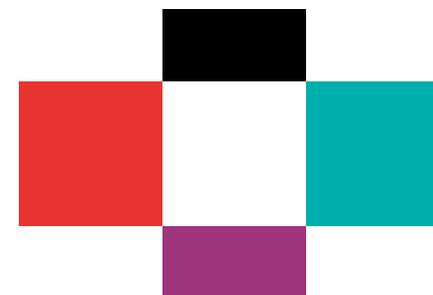
Poupée costumée pour le rôle de Catherine, dans *La Mégère apprivoisée*, réalisée par Violette Crocq et les stagiaires, 1960, Arch. dép. Hérault, 122 J 232

© Arch. dép. Hérault, Christophe Cordier



Il est décidé de confier la pédagogie non pas à des enseignants mais à des acteurs culturels. L'éducation populaire s'installe dans l'appareil d'État et se déploie sur tout le territoire. Elle s'appuie en particulier sur des « instructeurs nationaux spécialisés » représentant toutes les disciplines artistiques.

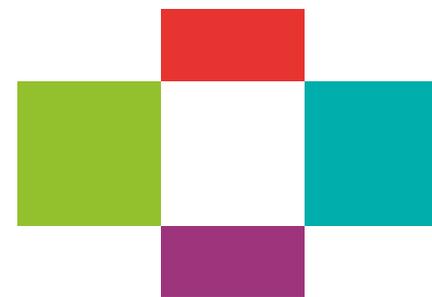
Ces instructeurs contractuels, rebaptisés en 1963 conseillers techniques et pédagogiques, sont fonctionnarisés par le décret du 10 juillet 1985 qui crée le statut des conseillers de jeunesse et d'éducation populaire (CEPJ), toujours en vigueur.



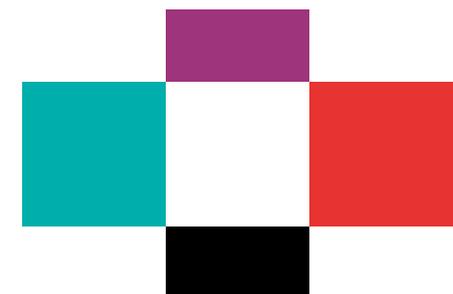
LIRE LA SUITE



Photographie, stage d'art dramatique animé par André Crocq, exercices de diction, Pézenas, 1960, Arch. dép. Hérault, 122 J 112
© Arch. dép. Hérault



À la fois créateurs et pédagogues, toujours en déplacement dans leur région d'implantation, ils dispensent des cours mais surtout ils organisent et animent, dès 1945 et jusqu'en 2010, des stages destinés notamment aux instituteurs en formation et à de jeunes adultes.



LIRE LA SUITE

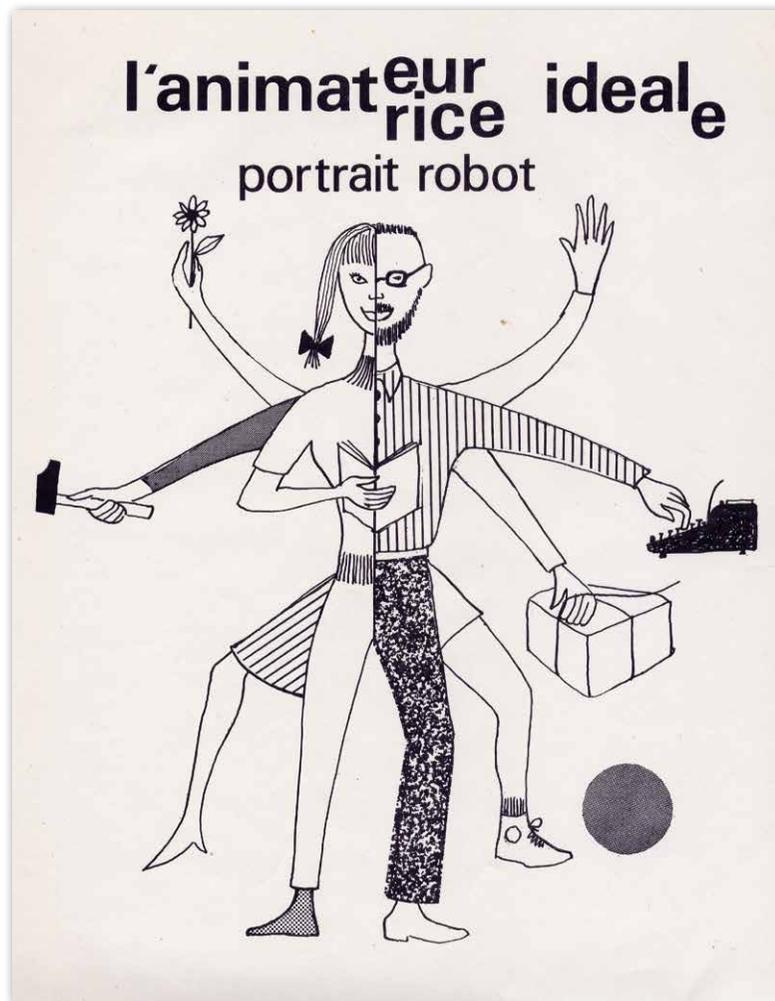


Plaquette de présentation du festival de l'association « Fêtes et Jeux du Berry », animé par Pierre Panis et Michel Philippe, 1960, Arch. nat.,19770210/6 @ Arch. nat./Pôle image



Ont été particulièrement marquants pour leurs participants les stages dits « de réalisation » : durant cinq semaines, ils permettaient de faire l'expérience de la vie communautaire et de la création collective en préparant un spectacle, qui reposait par exemple sur la technique du « livre vivant » conçue par Jean Nazet et mise en œuvre jusqu'à une date récente par Michel Philippe. Tout aussi marquants ont été les chefs de chœur César Geoffray, William Lemit, Raphaël Passaquet et André Verchaly, les cinéastes Jean Allainmat, Marcel Deherpe et Jean Pauty, les plasticiens Lucette Chesnault et Lucien Lautrec, le marionnettiste Yves Joly.





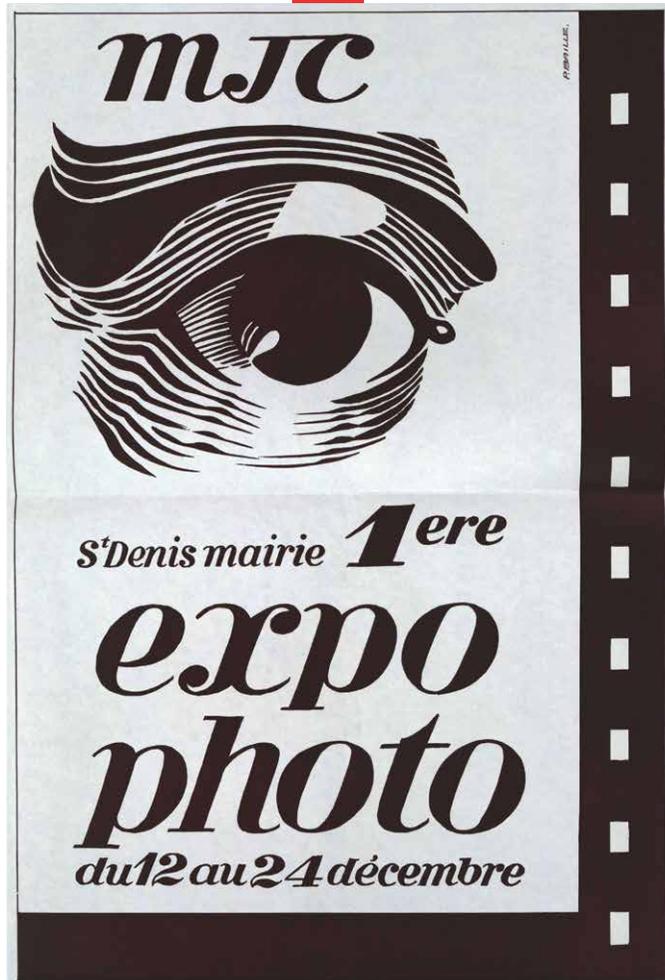
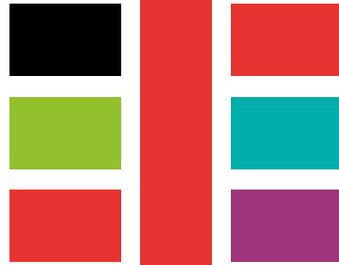
Plaquette de stage pour animateurs permanents de centres aérés, 1966, Arch. dép. Val-de-Marne, 547J 1160 © Arch. dép. Val-de-Marne

DES ANIMATEURS pour favoriser la vie sociale et culturelle

par Francis Lebon

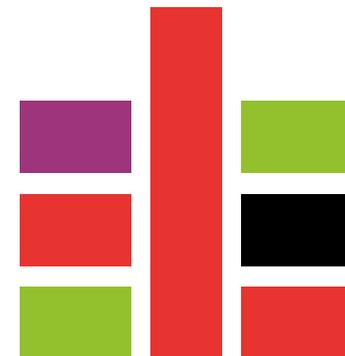
Les animateurs apparaissent en tant que groupe professionnel au cours des années 1960 dans un contexte de forte croissance urbaine et de planification par l'État d'équipements sportifs et socio-éducatifs pour la jeunesse du baby-boom. Ce processus, largement porté par les associations de jeunesse et d'éducation populaire, est également soutenu par les communes.

LIRE LA SUITE

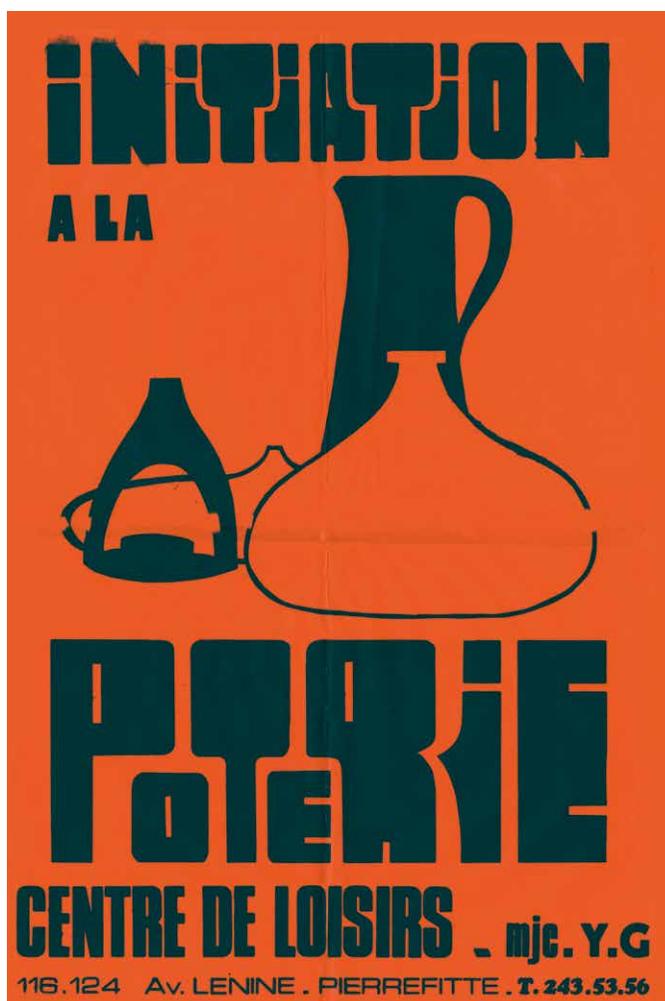


Affiche, illustr.
P. Baille,
imp. La Coö, 1970,
Arch. mun. de
Saint-Denis,
4 Fi 2494
© Arch. mun.
de Saint-Denis

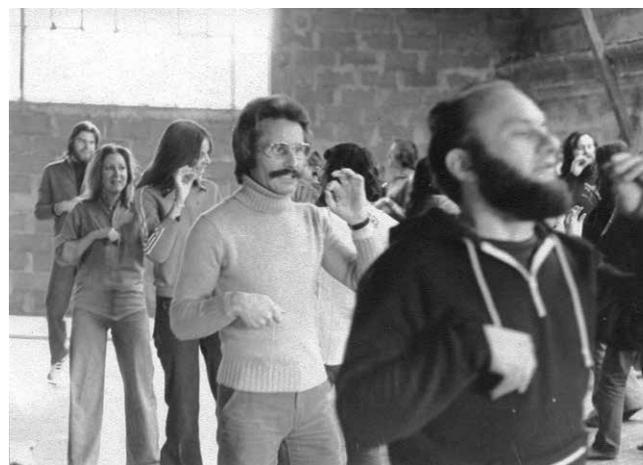
Jusqu'à nos jours, les actions d'animation et d'éducation populaire restent, pour partie, bénévoles, militantes ou volontaires. Mais, dans le même temps, des animateurs et des animatrices salariés revendiquent, non sans tension, un professionnalisme militant. Le groupe professionnel des animateurs et des animatrices a donc plus ou moins hérité d'une responsabilité éducative, sociale et politique.



LIRE LA SUITE



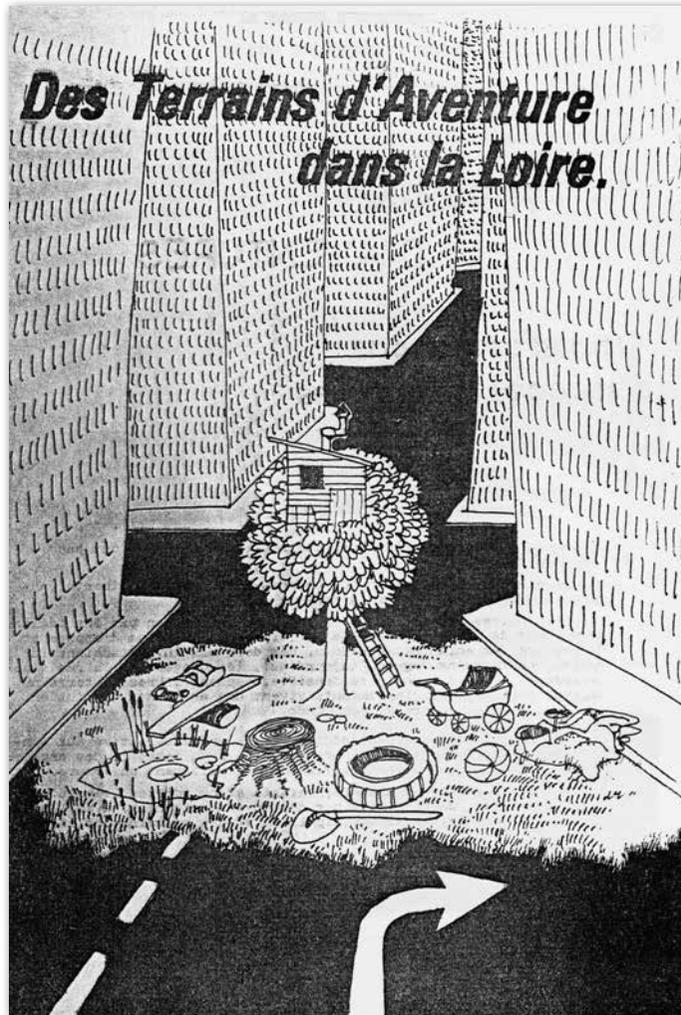
Affiche, [années 1970], centre culturel communal de Pierrefitte-sur-Seine, Arch. mun. de Pierrefitte-sur-Seine, 86-7 W 21
© Arch. mun. de Pierrefitte-sur-Seine



Stage de formation d'animateurs, fonds des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa), [1976], Arch. dép. Val-de-Marne, 512J 558
© Arch. dép. Val-de-Marne

En schématisant, on peut dire que le développement professionnel de l'animation repose sur la généralisation d'équipements socio-culturels du type centres sociaux ou Maisons des jeunes et de la culture (MJC), avec la figure du directeur. Il correspond, par ailleurs, à la professionnalisation massive d'un travail féminin longtemps resté dans l'ombre de l'école primaire, avec les animatrices périscolaires, dont les effectifs ont fortement augmenté depuis la fin des années 1970.

LIRE LA SUITE



Brochure de la Coordination interrégionale des terrains d'aventure du Sud-Est, reçue par le bureau des Loisirs du ministère du Temps libre, 1983, Arch. nat., 19870093/1 © Arch. nat./Pôle image

Issue de l'éducation populaire, l'animation se donne comme objectif de favoriser la vie sociale et culturelle à l'échelle d'un équipement, d'une commune ou d'un projet. Elle s'est dotée de diplômes professionnels, de conventions collectives et de statuts dans la fonction publique. Elle entretient une forte proximité avec des professionnels de l'éducation, de la culture, du social, mais aussi de la formation, du sport, de l'insertion, du tourisme, du médico-social ou encore de l'hôpital. Elle apparaît d'une certaine façon « cernée » par des activités plus établies de sorte que sa légitimité professionnelle est loin d'être acquise alors même que ses activités sont souvent présentées comme importantes, voire essentielles, à la cohésion sociale.



ÉDUCATION POPULAIRE ET CINÉMA, un cheminement commun

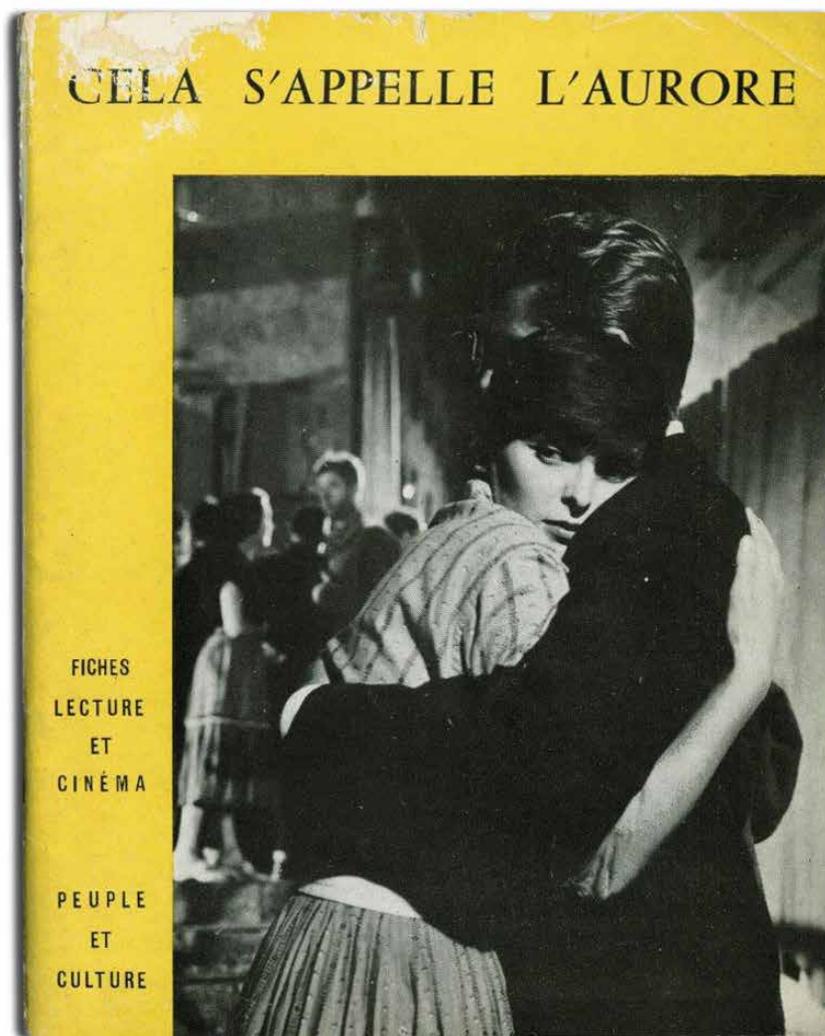
par Sylvie Dreyfus-Alphandéry, association *Autour du 1^{er} mai*



Congrès de Peuple et Culture, [années 1950],
Arch. dép. Val-de-Marne, 522J 424
© Arch. dép. Val-de-Marne

La première séance de ciné-club a lieu à Paris le 14 novembre 1921. Le critique Louis Delluc fait découvrir *Le Cabinet du docteur Cagliari*, film expressionniste allemand. Dans un premier temps, se retrouvent dans les ciné-clubs des cinéphiles avertis. Des films russes, interdits par la censure qui s'exerce contre le cinéma de la jeune république soviétique, tels que *Le Cuirassé Potemkine* d'Eisenstein, passent dans des salles d'avant-garde. Le mouvement ciné-club devient un mouvement de masse à la Libération, avec la rencontre entre ces premières initiatives et les réseaux de l'éducation populaire.

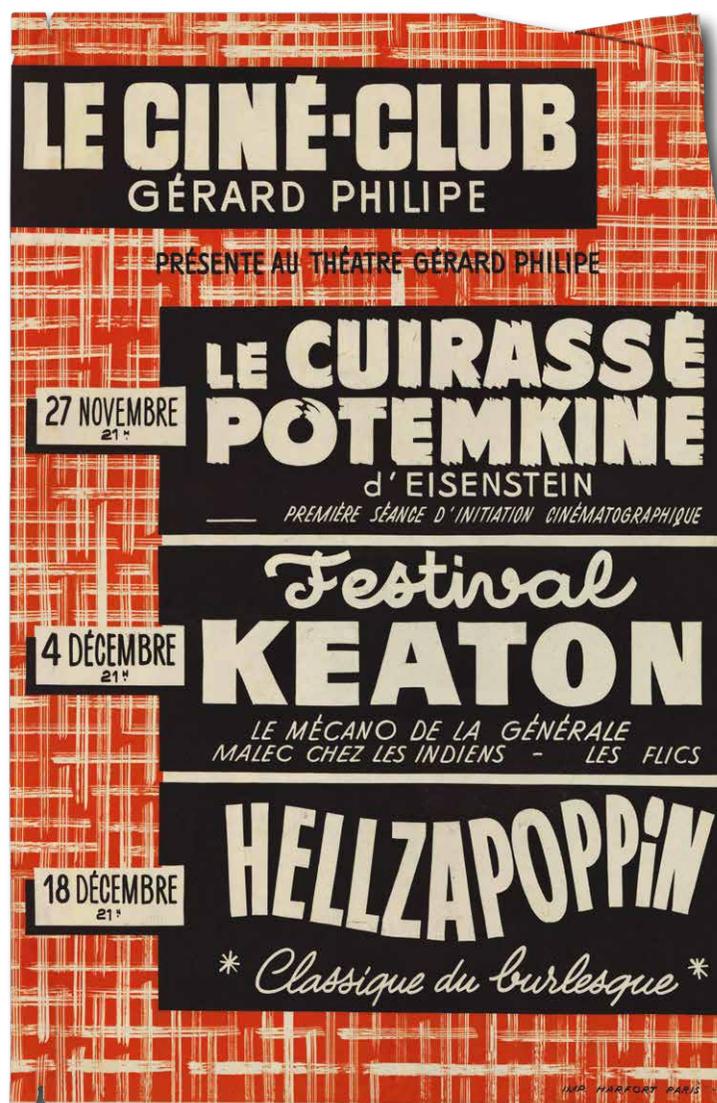
LIRE LA SUITE



Fiche cinéma *Peuple et Culture*, [années 1960],
Arch. dép. Val-de-Marne, 522J 374
© Arch. dép. Val-de-Marne

LIRE LA SUITE

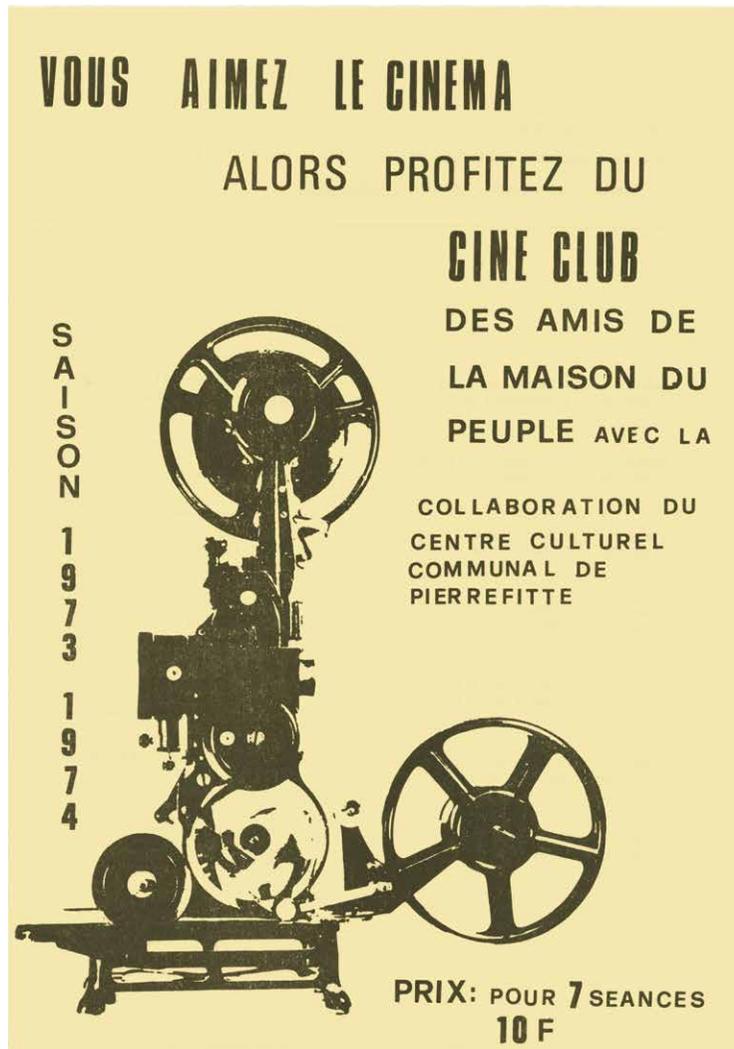
Accueillant des millions de spectateurs dans l'après-guerre, les ciné-clubs sont remplacés peu à peu, dans les années 1970, par des salles d'art et d'essai, qui représentent une véritable alternative au cinéma du box-office, en faisant découvrir des cinématographies peu diffusées.



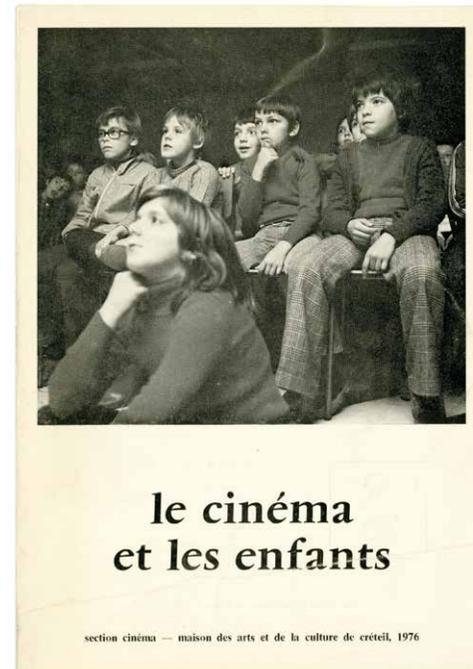
Affiche, Imp. Harfort, 1963,
Arch. mun. de Saint-Denis, 4 Fi 2172
© Arch. mun. de Saint-Denis

Un ensemble des militants de l'éducation populaire s'accordent sur la vertu émancipatrice du cinéma, grâce à la découverte de réalités et d'univers méconnus, de sensibilités nouvelles. Mais aujourd'hui, de nouvelles pratiques menées par les associations d'éducation populaire permettent de passer du « voir ensemble » au « faire ensemble ». Sur le territoire se développent des projets de programmation pris en charge par les habitants des quartiers défavorisés et des villages reculés. Des films peu diffusés ne sont plus réservés aux seuls cinéphiles avertis. Des outils comme la base « Cinéma et société », développée par l'association *Autour du 1^{er} mai*, permettent d'organiser des programmations thématiques, animées par des spécialistes des questions évoquées.

LIRE LA SUITE



Prospectus, 1973,
Arch. mun. de Pierrefitte-sur-Seine, 867W 2
© Arch. mun. de Pierrefitte-sur-Seine



*Le cinéma et les enfants, ouvrage
issu du fonds Raoul Dubois, 1976,
Arch. dép. Val-de-Marne, 561J 207
© Arch. dép. Val-de-Marne*

Une myriade d'initiatives témoigne ainsi aujourd'hui de l'existence de pratiques collectives qui permettent que la séance de cinéma soit un moment de lien social, d'échanges entre des milieux sociaux qui se découvrent et de renouer ainsi avec les fondements de l'éducation populaire.

